

Justificatif généré le 10/10/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 10/10/2022  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/634585](http://www.actu-juridique.fr/a/634585)  
N° d'annonce : 634585

## Wolters Kluwer Tax and Accounting France SARL

SARL au capital de 1 €

**Siège social** : 144 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

507 654 820 R.C.S. Nanterre

Par décision du 19/07/2022, la société Wolters Kluwer Tax and Accounting Ltd, siège social : 145 London Road, Kingston Upon Thames, Surrey, KT2 6SR représentée par M. Mert ERZAN a, en sa qualité d'associée unique de la société Wolters Kluwer Tax and Accounting France SARL, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Nanterre.

Dépôt RCS Nanterre

Pour avis, La Gérance

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeJjRHp4Z

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJjRHp4Z>

